

SOCIETE CANINE DU HAUT-RHIN

AFFILIEE A LA SOCIETE CENTRALE CANINE POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE - RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

INSCRITE AU REGISTRE DES ASSOCIATIONS DU GREFFE DU TRIBUNAL CANTONAL DE MULHOUSE-VOL.III-FOL50

Secrétariat Général : 22, rue Sainte Thérèse BP 2411 – 68067 Mulhouse Cedex

Permanence : Vendredi de 17 à 19h00 – Tel : 03.89.32.10.25 - Fax : 03.89.42.37.35 – www.schr68.com



MEYER MARC
CTR Agility du Haut-Rhin
2, rue du Hêtre
68200 Mulhouse
Tel/Fax : 03.89.43.58.67
E-Mail : meyermarc@evhr.net

**Présidents des Clubs
Responsables Agility**

Mulhouse, le 12.01.04

Objet : Championnat d'Alsace Agility 2004

La Fédération Canine d'Alsace a confié l'organisation du Championnat d'Alsace Agility au TCCF Guebwiller, qui se déroulera

le 18 avril 2004 sur le stade François THROO - route d'Issenheim - GUEBWILLER

Les juges pressentis sont Rauwel René et Mandelli Dante.

Afin de rendre la journée plus attractive, nous avons ajouté un concours en parallèle (2^{ème} et 3^{ème} Degré (pas pour les régionaux), 1^{er} Degré, GPF, OPEN et Jumping). C'est à dire que tous ceux qui le désirent, auront la possibilité de faire en plus des 2 épreuves du Championnat, 2 épreuves supplémentaires (suivant le nombre de chiens inscrits) donc quatre épreuves dans la journée. Ce concours est naturellement ouvert à tous nos amis des Régionales voisines.

Les demandes d'engagement accompagnées des droits d'inscription, (12.20 € par chien, chèque à l'ordre du TCCF Guebwiller), la photocopie de la licence et les qualificatifs sont obligatoirement joints ainsi que le certificat antirabique pour les chiens de 1^{er} et 2^{ème} Catégorie et des pays étrangers sont à envoyer avant le 07 avril 2004 à :

LARMOR Josette - 7 rue principale 68500 BERGHOLTZ-ZELL - 03.89.76.21.14

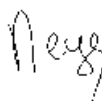
Une restauration sera assurée, au prix de 10 € (**Hors d'œuvre, FLEISCHNACKA, Dessert et Café**). Pour préparer au mieux le concours, nous vous serions grés de réserver vos repas. La remise des dossards est prévue à partir de 7h00 et le début des épreuves pour 8h00.

Le conducteur devra être membre d'un club ou d'une régionale affiliée à la FCI. Celui-ci sera titulaire d'une assurance Responsabilité Civile et dégage le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) qui pourraient survenir à lui-même ou à son chien, ou être occasionnés par lui-même ou son chien. Les demandes d'engagements, avec le numéro de votre carte de membre de la SCHR ou SCBR pour le Championnat, seront signées par le président du club du concurrent. Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.

La participation de vos membres est essentielle pour la représentation de notre Fédération Canine d'Alsace à la Finale de la Coupe et du Championnat de France SCC d'Agility qui se déroulera à Mulhouse Brunstatt le 12 et 13 juin 2004.

En remerciant d'avance tous les Responsables AGILITY de la Fédération Canine d'Alsace qui vont mobiliser leurs équipes pour qu'elles participent à cette prestigieuse manifestation qui devrait être un aboutissement du travail qu'ils accomplissent toute l'année, je vous adresse mes meilleures salutations.

Meyer Marc



SOCIETE CANINE DU HAUT-RHIN

AFFILIEE A LA SOCIETE CENTRALE CANINE POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE - RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

INSCRITE AU REGISTRE DES ASSOCIATIONS DU GREFFE DU TRIBUNAL CANTONAL DE MULHOUSE-VOL.III-FOL50

Secrétariat Général : 22, rue Sainte Thérèse BP 2411 – 68067 Mulhouse Cedex

Permanence : Vendredi de 17 à 19h00 – Tel : 03.89.32.10.25 - Fax : 03.89.42.37.35 – www.schr68.com

Pour cette prestigieuse manifestation, il me paraît utile de rappeler certains points de règlement.

Championnat Agility d'Alsace

Pour y participer, il faut être membre d'un club de la Fédération Canine d'Alsace et présenter TROIS Qualificatifs avec au minimum un Très Bon avec trois juges différents en 2ème ou 3ème Degré depuis le dernier Championnat Agility d'Alsace

Pour faire votre demande d'engagement, il faut joindre les photocopies des Qualificatifs lisibles. Le jour du Championnat Régional, il faudra présenter les originaux. Si vous avez entre-temps obtenu des meilleurs résultats, ils seront naturellement pris en compte.

Pour l'obtention du titre de Champion d'Alsace, seuls les résultats des 2 épreuves de la journée sont totalisés (un Agility et un Jumping) et il en résulte que même avec des Qualificatifs Très Bons, vous pouvez obtenir le titre.

Championnat de France et Coupe de France

Pour être **SELECTIONNABLE**, il faut présenter **CINQ Qualificatifs** avec au minimum un Très Bon avec trois juges différents en 2ème ou 3ème Degré et pour les 3èmes Degrés des cinq Qualificatifs au minimum deux Qualificatifs obtenus en 3ème Degré. Il en résulte que tous les engagements avec seulement 3 ou 4 qualificatifs ne pourront que participer au Championnat Régional et **surtout** ne seront pas pris en compte pour le nombre de **SELECTIONNABLE** pour la Coupe et le Championnat de France.

Pour les **2ème Degré, 25 % des SELECTIONNABLES** (avec au minimum un Très Bon) présents au Championnat Régional seront sélectionnés pour la Finale.

Pour les **3ème Degré, 60 % des SELECTIONNABLES** (avec au minimum un Très Bon) présents au Championnat Régional seront sélectionnés pour la Finale

Pour le classement de la **sélection**, le cumul des 5 Qualificatifs présentés et des 2 épreuves de la journée sera pris en compte. Le 1er Sélectionné de chaque catégorie est sélectionné d'office.

Si vous ne voulez ou ne pouvez pas participer à la Finale du Championnat de France, vous pourrez vous désister le jour du Championnat Régional et le chien suivant sera sélectionné. Pour tout désistement ultérieur, aucun autre chien ne sera sélectionné. Merci de nous garantir votre participation à la Finale, en prenant vos précautions auprès de votre famille et vos employeurs. La Finale est pour le 12 et 13 juin à Mulhouse Brunstatt. Le soir du Chpt, un cheque de 17 € (au nom du CECMB) sera demandé à tous les sélectionnés.

Pour les jeunes conducteurs, la participation au Championnat Régional est obligatoire pour pouvoir participer à leur Chpt de France qui se déroulera le 31 octobre dans la Région Lyonnaise.

Concours en parallèle (GPF, 1er et 2eme Degré, Jumping et OPEN)

Cette année afin de rendre la journée plus attractive, nous avons remis un concours en parallèle. C'est à dire que tous ceux qui le désirent, auront la possibilité de faire en plus des 2 épreuves du Championnat, 2 épreuves supplémentaires (suivant le nombre de chiens inscrits) donc quatre épreuves dans la journée. Ce concours est naturellement ouvert à tous nos amis avec des chiens NON-LOF et aux Régionales voisines. Les Régionaux ne pourront pas faire le 2ème et 3ème Degré car le résultat ne pourra pas être comptabilisé pour l'année prochaine.

Mes meilleures salutations

Meyer Marc

